

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 3 (1881)
Heft: 6

Artikel: La mouche tsétsé
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-131863>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le gouverneur de Sierra Léone a l'intention de visiter les chefs des tribus qui habitent le long de la Rokelle, en vue d'établir parmi eux une paix permanente.

La mort de M. Golaz au Sénégal ne privera pas longtemps M. Taylor de l'aide dont il a besoin; plusieurs jeunes gens se sont offerts au Comité des missions évangéliques de Paris, pour être envoyés à Saint-Louis.

LA MOUCHE TSÉTSÉ

Tout le monde sait qu'il n'y a pas de plus grand ennemi de l'explorateur et du colon, dans l'Afrique australe, qu'une vulgaire petite mouche appelée *tsétsé*. Les voyageurs qui ont visité cette contrée la signalent tous comme leur ayant causé plus ou moins de dommages. Le sujet étant ainsi des plus actuels, nous voudrions aujourd'hui parler de cet insecte, étudier sa conformation physique, l'effet de ses piqûres, et enfin les moyens, s'il y en a, de débarrasser l'Afrique de ce fléau.

M. Bainier pense que la *tsétsé* n'est autre que le *zebud* des Chaldéo-Persans et que la *cynomyia* des Grecs.

Une mouche, analogue à la *tsétsé* et produisant les mêmes effets, fut signalée pour la première fois par Bruce, sous le nom de *zimb*, en Abyssinie, vers 1770. Beaucoup plus tard, en 1837, le capitaine Harris indiquait sur sa carte une « région abondante en mouches qui causent des ravages parmi le bétail. » D'autre part, vers 1850, Gordon Cumming attirait sérieusement l'attention sur la *tsétsé*. Le major Vardon donna des détails plus précis que Gordon Cumming, et rapporta en Europe les premiers échantillons, qui ont permis au naturaliste Westwood de décrire l'espèce. Enfin plusieurs voyageurs, entre autres Oswell, Livingstone et Kirk, ont ajouté beaucoup à nos connaissances sur cet insecte.

D'après les échantillons reçus de M. Vardon, M. Westwood a constaté que cette mouche est une nouvelle espèce du genre *Glossina* de Wiedemann. Il la désigne sous le nom de *Glossina morsitans*. Le genre *Glossina* avait été établi sur une seule espèce, la *Glossina longipalpis* de Sierra Léone, mais M. Westwood a constaté l'existence de deux nouvelles espèces africaines du même genre, l'une venant de l'Afrique occidentale-tropicale, l'autre de la Côte d'Or. Ce savant ne partage pas la manière de voir du marquis de Spineto, qui a voulu assimiler l'insecte découvert par Bruce à une représentation qui se trouve sur les monuments égyptiens.

La *tsétsé* est brune, presque de la même nuance que l'abeille ordinaire. Elle a à peu près la taille de la mouche commune d'Europe, mais elle en diffère sur un point essentiel, ce qui permet toujours de la reconnaître.

Quand la tsétsé est au repos, les ailes, étendues le long du dos, se recouvrent à leurs extrémités. Le corps est aussi un peu plus large et plus plat que celui de la mouche des appartements. La tsétsé porte, sur la région supérieure de l'abdomen, trois ou quatre raies jaunes et transversales. Sa trompe, une fois plus longue que sa tête, ressemble à une soie cornée. Lorsqu'on a sur la main une de ces mouches, et qu'on la laisse agir sans la troubler, on voit sa trompe se diviser en trois parties, dont celle du milieu s'insère assez profondément dans la peau ; l'insecte retire ensuite cette tarière, l'éloigne un peu et se sert alors de ses mandibules qui, sous leur action rapide, font contracter à la piqûre une teinte cramoisie ; l'abdomen de la mouche, flasque et aplati auparavant, se gonfle peu à peu, et, si l'insecte n'est pas tourmenté, il s'envole tranquillement aussitôt qu'il est gorgé de sang. La démangeaison qui suit la piqûre n'est pas plus douloureuse pour l'homme que celle causée par un moustique, mais elle prouve que quelque substance irritante est en même temps injectée, et que son effet est de causer une congestion locale qui facilite la succion du sang. Il faut bien noter cependant qu'on n'a encore découvert aucun organe qui sécrète cette substance irritante. Disons, à ce sujet, qu'il serait bien à désirer qu'un voyageur rapportât une de ces mouches conservée dans l'alcool ; jusqu'à présent tous les spécimens ont été gardés secs, et, dans cet état, il n'est pas possible de distinguer si, oui ou non, il y a une glande à venin, ni quelle est la nature de ce venin.

La mouche tsétsé a un bourdonnement particulier, discordant, que l'on n'oublie jamais quand on l'a entendu une fois. Grâce à la longueur de ses ailes, elle est d'une vivacité remarquable et très difficile à saisir pendant le milieu du jour ; mais, le soir et le matin, la fraîcheur de la température lui enlève une partie de son agilité. Rapide comme une flèche, elle s'élance du haut d'un buisson sur le point qu'elle veut attaquer. Sa vue doit être très perçante, car un voyageur, M. Chapman, raconte qu'ayant à son vêtement un trou presque imperceptible fait par une épine, il voyait souvent la tsétsé, qui ne pouvait traverser le drap, s'élancer et venir, sans jamais manquer son but, le piquer dans le petit espace qui n'était pas protégé.

La piqûre de la tsétsé est mortelle pour le bœuf, le cheval, le chien d'Europe. Elle n'a aucun effet fâcheux, au contraire, sur les animaux sauvages, tels que le buffle, l'éléphant (qu'il soit originaire d'Afrique ou importé d'Asie), l'antilope, la gazelle, le zèbre, le chien indigène, et sur certains animaux domestiques comme le porc, l'âne, le mulet et la

chèvre. Il faut ajouter cependant que, quant à l'âne, les voyageurs sont divisés d'opinion, et que, d'autre part, Livingstone ayant soumis à l'épreuve de la tsétsé des chameaux et des buffles, qu'il avait pris pour transporter ses bagages dans des districts infestés de mouches, croit que celles-ci ont eu une grande influence sur le sort de ses bêtes, qui sont toutes mortes au bout de peu de temps. Mais il ne se prononce pas positivement à cet égard, étant certain qu'il y avait eu de très mauvais traitements exercés par les conducteurs.

Il y a trop peu de différence entre la nature du cheval et du zèbre, du bœuf et du buffle, pour qu'il soit possible d'expliquer d'une manière satisfaisante pourquoi les uns meurent tandis que les autres paissent impunément au milieu des tsétsés. De même, comment expliquerait-on que le jeune veau, tant qu'il est nourri de lait, peut être piqué sans danger, tandis que pour le chien c'est le contraire ? Si le lait forme la nourriture de celui-ci, il succombe infailliblement, tandis que, d'après M. de Castelnau, s'il est exclusivement nourri de gibier, il acquiert à l'égard de la piqure l'immunité des animaux sauvages. Ces singularités firent tout d'abord croire à Livingstone que ces ravages étaient produits par quelque plante et non par l'insecte ; mais le major Vardon trancha la question, en allant à cheval sur une petite colline infestée de tsétsés ; il ne permit pas à la bête de manger un seul brin d'herbe, ne resta dans cet endroit que le temps nécessaire pour regarder le pays et pour saisir quelques-unes des mouches qui piquaient sa monture ; dix jours après, le malheureux cheval était mort.

Chez le bœuf, l'effet immédiat de la piqure ne semble pas avoir plus de gravité que chez l'homme, et ne trouble pas l'animal. Mais, quelques jours après, on entend, lorsqu'il mange, un bruit sourd sortant de son corps ; de ses yeux et de son mufle, d'après Livingstone et Oswell, s'écoule un mucus abondant ; la peau tressaille et frissonne comme sous l'impression du froid ; le dessous de la mâchoire inférieure et les paupières commencent à enfler. M. Gordon Cumming nous dit qu'un de ses chevaux, piqué par la tsétsé, avait, avant de mourir, la tête et le corps enflés de la manière la plus lamentable ; ses yeux l'étaient tellement qu'il ne pouvait plus rien voir. Le bœuf s'émacie de jour en jour, bien qu'il continue de paître ; l'amaigrissement s'accompagne d'une flaccidité des muscles de plus en plus prononcée, et, après quelque temps de souffrance, l'animal se consume et meurt. Les bœufs qui ont un certain embonpoint au moment où ils sont piqués, sont pris de vertige, comme s'ils avaient le cerveau attaqué ; ils deviennent complètement aveugles,

et meurent fort peu de temps après. La pluie et les changements subits de température qu'elle amène, hâtent les progrès de la maladie ; toutefois elle se prolonge dans tous les cas pendant un certain temps, et sur ce point les voyageurs sont généralement d'accord. Gordon Cumming croit que ce temps varie d'une semaine à trois mois, et Oswell de trois à douze semaines. Ce dernier voyageur pense qu'il suffit de 3 ou 4 mouches pour tuer un gros bœuf. Livingstone raconte qu'il perdit, pendant son voyage chez les Banajoas, 43 bœufs magnifiques ; les ayant surveillés avec soin, il était persuadé qu'une vingtaine de tsétsés tout au plus s'étaient posées sur eux. A l'autopsie d'un bœuf piqué par la mouche, on remarque que la graisse a fait place à une matière jaunâtre, molle et visqueuse. Le tissu cellulaire, placé immédiatement sous la peau, est boursoufflé, comme s'il était formé d'une quantité de bulles de savon ; toutes les chairs sont molles ; le cœur, les poumons, le foie, ou l'un au moins de ces organes, est malade. Le cœur est d'une telle flaccidité qu'il ressemble à de la chair qui aurait trempé dans l'eau, et que les doigts qui le saisissent se rencontrent en le pressant. Le sang, épais et albumineux, est si diminué en quantité et altéré en qualité, que les mains en sont à peine tachées pendant la dissection. La piqûre de la tsétsé serait donc un véritable empoisonnement du sang.

Les ravages produits par la mouche sont terribles dans l'Afrique australe. Combien de bergers négligents ont perdu tous leurs troupeaux pour les avoir laissés paître dans des prairies infestées de tsétsés ! Livingstone raconte qu'une imprudence involontaire fit périr presque tout le bétail de la tribu des Makololos, qui, sans le savoir, étaient venus s'établir dans un district fréquenté par le redoutable insecte. Le voyageur Oswell perdit 49 bœufs sur 57. D'après M. Bainier, en 1863, dans les seules possessions portugaises du Congo, plus de 20,000 têtes de bétail périrent par suite des piqûres de la mouche venimeuse.

Aussi, doit-on comprendre que les indigènes aient une peur affreuse de la tsétsé, qu'ils cherchent à connaître d'une manière exacte ses cantonnements préférés, et que, devant traverser dans leurs pérégrinations un district infesté, ils choisissent le clair de lune d'une nuit d'hiver, parce que, d'après Oswell, la tsétsé ne pique pas pendant les nuits de la saison froide.

Le docteur Kirk croit que la mouche se rencontre surtout sur les collines, dans les forêts ouvertes et les pays bien boisés, et manque dans les grandes plaines herbeuses. Du reste tous les voyageurs s'accordent à dire que ses cantonnements sont très tranchés et qu'elle ne change

pas de localité. Dans le récit de ses premiers voyages, Livingstone dit que, s'étant engagé pendant la nuit dans un endroit qu'infestait la tsétsé, il s'empessa de fuir dès le matin vers l'autre bord d'une rivière qu'il suivait, certain de ne l'y pas rencontrer; cette rivière était le Chobé; plus loin il reprend cette thèse, que ce cours d'eau sépare nettement, sur une partie de son cours, la région qu'habite la mouche de celle où l'on n'en trouve aucune; fait d'autant plus singulier que des indigènes transportaient souvent, d'une rive à l'autre, des morceaux de viande crue couverte de tsétsés.

D'une manière générale, la mouche tsétsé se rencontre dans la partie équatoriale et australe de l'Afrique, dans toute la largeur du continent. Le voyageur Arnaud croit qu'elle est identique à une mouche qu'on rencontre dans le Sennaâr, entre le 15^{me} et le 11^{me} degrés de latitude Nord, où ses piqûres tuent les animaux domestiques. Les propriétaires des troupeaux sont obligés d'abandonner cette contrée pendant la saison où elle est le plus inquiétante, c'est-à-dire pendant les mois de janvier à mai, pour se réfugier sur les bords du Nil où on ne la retrouve que très rarement. M. Arnaud ayant été piqué par une de ces mouches, la plaie qui en est résultée a duré plus de 4 mois avec des démangeaisons. Le capitaine Burton a rencontré la tsétsé entre le Tanganyika et la côte, dans le pays d'Ounyamouézi. En revanche il faut dire que M. Broyon ne croit guère à l'existence de la mouche dans cette région, car ayant constamment avec lui, dans ses divers voyages, en particulier dans l'Ounyanyembé, une vache et d'autres animaux domestiques, il n'en a perdu aucun de la piqûre de la tsétsé.

La région la plus infestée est certainement le bassin du Zambèze. Livingstone a trouvé la mouche redoutable sur un très grand nombre de points, particulièrement près du confluent du Chobé et du Zambèze, des chutes Victoria, et des bourgades de Linyanti et de Seshéké. Il faudrait citer cependant une assertion de M. Hartmann, qui, si elle se vérifiait, serait d'une grande importance, pourtant elle ne concorde pas avec celle de M. Bainier, rapportée plus haut. « D'après des documents authentiques, dit-il, la *Glossina morsitans* se rencontre dans la région des chutes Victoria et sur la côte du Loango, sans qu'on ait constaté un seul cas d'animaux domestiques ayant péri par suite de ses piqûres. On voit toutefois là des bœufs périr d'autres maladies faciles à diagnostiquer. Il semble, par conséquent, que si la tsétsé y cause quelque désordre, elle n'y est nuisible qu'à un faible degré. » Les environs du lac Ngami, le territoire des Betchouanas et le pays arrosé par le Lim-

popo sont spécialement cités par les voyageurs, comme ne pouvant convenir à l'élevé du bétail par suite de la présence de la tsétsé. Des Griquas ayant voulu traverser la partie nord-ouest du Transvaal, perdirent successivement toutes leurs bêtes de somme, durent abandonner leurs wagons et revenir à pied. Il est toutefois peu probable que la mouche se trouve au sud du tropique du Capricorne. C'est du moins l'opinion de M. Vardon.

On s'est souvent demandé s'il y aurait un remède quelconque à la piqûre de la tsétsé. A cela tous les explorateurs et en particulier Livingstone répondent qu'ils n'en connaissent aucun. L'animal piqué est condamné. Y aurait-il alors des mesures préventives ? On pense que l'inoculation resterait sans effet, car des animaux légèrement piqués n'en meurent pas moins l'année suivante sous l'influence de piqûres plus nombreuses. Le capitaine Foot croit qu'une application de paraffine, faite de temps en temps, aurait pour effet d'éloigner cette mouche. Hildebrandt, de son côté, conseille l'emploi du pétrole (v. ci-dessus, p. 96). Peut-être y aurait-il des essais à faire dans ce sens. Quoi qu'il en soit, disons-le en terminant et en nous appuyant sur un grand nombre de voyageurs, la mouche tsétsé diminue et tend heureusement à disparaître. Il est un fait certain, c'est que le buffle sauvage, la gazelle, etc., étant chassés d'une contrée, la mouche est chassée elle-même. Dans le Zoulouland, à Livingstone et sur beaucoup d'autres points visités par Livingstone, la mouche, qui abondait autrefois, ne se rencontre plus aujourd'hui. Par suite de la multiplication des armes à feu et de la chasse acharnée que l'homme livre à tout gibier et surtout au buffle, on peut prévoir la disparition lente et graduelle de l'insecte terrible, et l'époque où, sur certains points aujourd'hui infestés de l'Afrique centrale, les colons pourront s'établir sans crainte.

EXPLORATION DE LA DANA, PAR CL. DENHARDT ¹.

(Suite et fin.)

La plaine dans laquelle coulent l'Osi et la Dana, s'étend du Sabaki jusqu'à la Djouba, avec de petites ondulations entre les fleuves. Au bord de la mer, elle est bornée par des dunes et des collines argileuses, repo-

¹ Le nom de Kitoui, omis par inadvertance dans la carte de notre précédent livraison, doit être placé sur l'itinéraire de Mombas au Kénia, entre Kinoa et Ndiango.